

Prévisions budgétaires

Le troisième palier d'administration dans chaque province—les municipalités—devrait aussi établir une liaison avec le ministère de l'Expansion économique régionale de sorte que ce ministère reçoive constamment des évaluations et des appréciations à jour de la position de tous les intéressés. Cela serait très utile à l'évaluation du progrès des activités dans les zones spéciales et au contrôle du succès de nouvelles entreprises comme la Metropolitan Area Growth Investments Ltd., etc. La consultation est nécessaire, mais elle doit être plus active, plus efficace et moins répétitive.

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait s'intéresser davantage à la promotion d'une politique bancaire régionale en collaboration avec le ministère des Finances. La restructuration du système bancaire à succursales, pour assurer, entre autres, l'établissement de bureaux de la Banque du Canada dans diverses régions assurerait certainement plus d'apports à l'élaboration de la politique par la participation d'intérêts divers et constituerait aussi un instrument de développement régional.

Le ministère devrait également promouvoir de façon plus active le principe du «salaire égal à travail égal» pour les employés du fédéral placés sous l'autorité du Conseil du Trésor. Je suis certain qu'il existe certains secteurs où les inégalités et les injustices à cet égard sont absolument injustifiées. Le gouvernement devrait envisager de former l'équivalent, sur ce plan interne, de notre Société pour l'expansion des exportations (je sais que le ministre a dit qu'il y avait pensé) pour fournir aux régions du Canada à faible taux d'expansion le même genre d'aide pour des projets importants qu'il en fournit aux pays pauvres dans le cadre de notre programme d'aide à l'étranger. Les raisons en sont évidentes; lorsque des capitaux étrangers financent des projets importants tels que des raffineries de pétrole dans l'Atlantique, ils posent comme condition de fournir la plupart du matériel et des fonctions connexes, cela au détriment des manufacturiers et des commerçants canadiens.

Le ministère de l'Expansion économique régionale devrait être certainement décentralisé de façon que les bureaux régionaux puissent fournir des services aux petites entreprises avec autant de pragmatisme et d'efficacité que le font les banques et les sociétés de financement. Les décisions devraient être prises par Ottawa seulement dans des cas spéciaux de projets d'une certaine importance. Le ministre devrait également s'occuper de bien d'autres choses telles l'examen de la nouvelle législation qui est à se faire concernant les investissements étrangers notamment en ce qui concerne le ministère de l'Expansion économique régionale; la revalorisation du statut du comité permanent de l'expansion régionale—et on pourrait dire la même chose de la plupart des autres comités permanents de la Chambre—et il faudrait qu'à l'avenir notre comité commence à siéger plus tôt au cours de la session.

Pour terminer sur une note positive, je désire remercier sincèrement le ministre pour avoir prêté attention au grand nombre des questions qui lui ont été présentées telles que les problèmes à l'égard de DEVCO, les besoins des mineurs du Cap-Breton et pour son changement de politique à l'égard des rapports du ministère de l'Expansion économique régionale qui seront publiés tous les mois, que le Parlement siège ou non. Le ministre a tenu compte de certaines choses que le président de DEVCO avait négligées. Il a tenu compte des expériences, des recommandations et des demandes du comité de l'expansion régionale. Il ne s'est pas limité aux recommandations du président de DEVCO. Ceux d'entre nous qui ont parti-

[M. MacKay.]

cipé aux travaux du comité apprécient ce fait et désirent sincèrement en remercier le ministre. Comme le professeur T. Wilson, une autorité en matière d'expansion régionale, l'a dit dans le rapport qu'il a dressé il y a quelques années pour le Conseil de recherche des provinces de l'Atlantique:

Il n'est reste pas moins vrai que les raisons d'aider les régions sous-développées seront plus fortes si cette aide peut être donnée sous une forme qui ne crée pas un conflit d'objectifs et n'oblige pas le reste du pays à subventionner en permanence ces régions.

● (2130)

Si l'on arrivait à faire que les mesures prises au niveau régional accélèrent le progrès national au lieu de le ralentir, la défense de ces mesures reposerait sur une base solide.

M. Erik Nielsen (Yukon): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, au sujet de la motion que j'ai inscrite au *Feuilleton* et que j'ai moi-même proposée. D'ordinaire, le Règlement m'interdirait de prendre la parole à cette étape du débat. Ainsi que Votre Honneur s'en rend compte, je n'ai pas encore pris la parole. Étant donné qu'il y a une couple de points dont j'aimerais parler relativement aux avis que l'opposition a déposés en ce jour qui lui est réservé, je sollicite l'indulgence de la Chambre et la prie de m'accorder à l'unanimité la permission de consacrer les quelque douze minutes qui restent à l'examen de ces différents points.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Les députés ont entendu la requête du député du Yukon (M. Nielsen). La Chambre accorde-t-elle à l'unanimité la permission au député de prendre la parole maintenant?

Des voix: D'accord.

M. Nielsen: Puis-je remercier les députés de leur courtoisie...

Une voix: Non.

M. Paproski: Trop tard.

M. Nielsen: ... et de m'offrir cette possibilité.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai dit non mais vous ne m'avez pas entendu.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il n'a dit non qu'après que le député du Yukon (M. Nielsen) ait commencé à parler.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. La Chambre sait qu'il est parfois très difficile pour la présidence d'entendre les oui et les non et les députés ont également le droit de se lever. Il est possible de leur donner la parole s'ils se lèvent. Je n'ai pas vu le député. Le fait demeure que j'avais déjà accordé la parole au député du Yukon. Si la Chambre y consent j'estime qu'il devrait pouvoir poursuivre.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Très brièvement, compte tenu du peu de temps dont je dispose, j'aimerais parler de l'avis d'opposition concernant le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité du ministère du solliciteur général. Ce crédit figure au *Feuilleton* sous le n° 6 et la motion de réinscription de ce crédit est inscrite au nom du président du Conseil du Trésor (M. Drury).

Depuis quelque temps ce Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité pose un problème de